

THENEUILLE – PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

du 05 février 2026

- 1. Délibération CFU :** reportée suite aux problèmes informatiques rencontrés par le SGC ne leur ayant pas permis de recevoir les flux. Le flux de Theneuille est passé ce jour il sera donc remis à la signature au prochain conseil.
- 2. Délibération pour l'acceptation des nouveaux statuts de la Communauté de Communes du Pays de Tronçais :** Validation à l'unanimité.
- 3. Délibération pour fixation des nouveaux tarifs de la salle polyvalente :** Validation à l'unanimité d'une augmentation de 20€ de tous les tarifs + mise en place d'une caution pour la vaisselle qui sera restituée au prorata de la casse constatée.
- 4. Programme d'investissement 2026 :**
 - a. **Climatisation Salle polyvalente :** Devis de 14318€. Une subvention départementale permettrait un financement à hauteur de 50% et le fond de concours de la COM Com permettrait un financement de 50% du reste à charge. Ce qui reviendrait à environ 3750€ de reste à charge pour la commune. A voir si 2 blocs plus petits ne seraient pas plus confortables qu'un gros au milieu de la pièce
 - b. Poteau incendie : Suite aux dégradations nous avons un poteau incendie à changer à St Pardoux. La facture est de 2300€ et la franchise d'assurance de 875€
 - c. Création d'un programme pour les travaux sur les bâtiments en prévision du départ des locataires + mur de la cour qui vient de s'effondrer.
- 5. Questions diverses :**
 - a. Point voirie : Le syndicat des chemins nous a fait parvenir les devis pour l'entretien des routes. Un choix devra être fait ultérieurement.
 - b. Demande de subvention de la Chambre des Métiers et artisanat pour 2 élèves : Participation à hauteur de 50€.

Plus aucune personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21 heures 50.